

CONCERT PRIVÉ OU PRIVÉ DE CONCERT ?

SITUATION



Vous rêvez d'assister au spectacle des « Queens of the Dark Moon » mais le concert est déjà sold out. Heureusement, sur internet, vous avez trouvé un site où il y a encore moyen de racheter des places. Bon, c'est vrai... Elles sont beaucoup plus chères mais pour les « Queens of the Dark Moon », vous êtes prêt(e) à casser votre tirelire ...



RISQUE



En Belgique, la revente de billets de spectacle à un prix supérieur à celui fixé par l'organisateur est interdite. Acheter vos billets auprès d'un revendeur non officiel, c'est risquer qu'on vous refuse l'accès au spectacle, alors même que vous avez acheté votre billet en toute bonne foi... et à prix d'or, qui plus est !

CONSEIL



Achetez vos billets uniquement auprès du revendeur officiel. Évitez donc les sites internet de revente de billets de spectacle ! Ce sont souvent des sites étrangers qui ne sont pas soumis à la législation belge ! Leur activité est légale mais uniquement dans leur pays ! Ne vous fiez pas à une adresse internet « .be » : ce n'est pas nécessairement un site belge ; vous n'êtes pas forcément protégé(e).

TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Prévenez l'Inspection économique :
pointdecontact.belgique.be



POINT DE CONTACT